



Le sandre est un redoutable prédateur. Rapporté au kilo, le silure mange moins que le sandre. Donc le silure n'est pas un prédateur. Pour pérenniser son business, la FNPF s'oppose à ce que le silure soit classé dans les « espèces susceptibles de provoquer des déséquilibres biologiques ». Cela n'a rien à voir avec la biodiversité aquatique ni avec la protection des espèces amphihalines, proies du silure.

C'est un trophée convoité des pêcheurs, donc pas touche : il faut vendre des cartes de pêches.

Et soyons pragmatiques, dans la vraie vie twitter-facebook, personne ne se préoccupe de la circulation des espèces piscicoles.

Les syllogismes « scientifiques » absurdes de la FNPF seraient donc très drôles vu de l'extérieur : elle gère finalement son stock comme elle l'entend. Excepté quand cette Fédération souveraine, empêtrée dans ses paradoxes, fait peser des charges financières lourdes aux propriétaires de moulins, stigmatise les grands barrages et étangs dont elle s'empresse de tirer profit en vendant des cartes de pêches à ses clients.

Selon les scientifiques, il y aurait donc 12 silures/ha.

Considérant une largeur de la Garonne de 180 m à Cadillac et de 130 mètres à Toulouse, nous avons une moyenne, sur ce tronçon de 180 km, d'environ 155 m de largeur moyenne. En multipliant $L \times l$ nous obtenons le nombre d'hectares, qui, multiplié par 12, nous donne un nombre impressionnant d'individus selon les scientifiques.

Si au kilo, la nourriture de l'être humain était constante, les « scientifiques » pourraient mettre en évidence qu'un homme de 2 m pesant 130 kg provoque plus de déséquilibres biologiques dans le réfrigérateur qu'une femme de 50 kg ?

Nous venons nous aussi de faire progresser la « science » !

En clair, un silure de 2 m pesant plus de 100 kg, compte tenu de sa voracité et de la taille de sa gueule, devrait être susceptible d'avaler des proies bien plus grosses qu'un sandre de 1 mètre au gosier étroit ?

La situation monopolistique de la pêche de loisir ne suscite pas d'études extérieures ; nous

ne pourrons donc pas avoir de réponse fiable.

Seules des « études maison », financées par l'Agence de l'eau, confortent des analyses prédéfinies (selon le Pdt 47) et arrivent aux conclusions souhaitées. De l'argumentaire circonstanciel et de l'argent public gaspillé.

Plus c'est gros, mieux ça passe... dans l'indifférence générale, hormis quand des allégations impactent financièrement des tiers (à qui on vient ensuite solliciter les droits de pêche sur les rives).

Mais rappelons humblement que citer ces « études » et les répéter n'en font pas des vérités, encore moins scientifiques, même si la presse y fait écho.

Un silure en pleine croissance

Les pêches miraculeuses se multiplient. Le reflet d'une réalité : le silure est encore en expansion démographique dans Garonne. Une étude scientifique le confirme.

Un silure de 2m29 pêché fin avril dans la rivière Lot à Castelmoron, un spécimen du même tonneau et ferré au même moment dans l'Aveyron en Tarn-et-Garonne, un silure de 2m29 ramené sur la berge à Villeneuve au début du mois de mai, etc. etc. : n'en jetez plus, le géant d'eau douce alimente la chronique locale en ce printemps !

15 à 20 minutes de lutte à Lafox

Dernier épisode en date, le silure pêché du côté de Lafox ce samedi 4 mai, par la jeune Fuméloise Laury Garin. Le poisson mesure 2m47 et pèse dans les 90 kg, pas vraiment une ablette.

«Cela ne fait pas un an que j'ai mon permis de pêcher, s'amuse Laury, âgée de 22 ans. Je m'y suis mis pour partager cette passion avec mon compagnon, et au bout de trois semaines de pratique, j'avais pêché un brochet de 90 cm.» Pas mal !

Samedi, Laury et son fiancé sont allés pêcher du côté de Golfech, mais ça ne mordait pas aussi sont-ils allés à Lafox, un endroit qu'ils ne connaissaient pas. «J'ai effectué cinq ou six lancers, explique-t-elle, et puis ça a tiré. Et alors là, un combat énorme, j'ai été aidé par mon compagnon tellement c'était puissant, et la lutte a duré entre 15 et 20 minutes...» La tresse tient le choc, la canne plie mais ne rompt pas, et finalement c'est bien un poisson énorme qui est ramené sur la berge. Le silure se laissera photographier tranquillement, sans doute fatigué lui aussi, avant d'être remis à l'eau.

Cette pêche illustre combien les gros *silurus glanis* sont désormais monnaie courante dans Garonne, ce que confirme une récente étude scientifique réalisée par l'université de Toulouse III, Ecolab, le CNRS et l'Ensat de Toulouse - et financée par l'Agence de l'eau Adour-Garonne (NDLR : *Outre les fleuves côtiers et les espaces du littoral, il comprend les cours d'eau des bassins versants de l'Adour, de la Charente, de la Dordogne, de la Garonne, du Lot, du Tarn et de l'Aveyron.*)

Cette étude indique premièrement que quatre groupes génétiques de silures coexistent sur ce bassin, correspondant à quatre introductions majeures (dont la première date de 1983 dans le Tarn) : un groupe issu de la Dordogne (Lot amont), un autre commun au Tarn et à la Garonne, un troisième issu de la zone Lot aval/Garonne/Tarn, et un dernier provenant du Lot, côté Cahors.

Outre la structuration génétique, l'étude scientifique apporte ensuite un éclairage très intéressant sur la densité de population. Les analyses indiquent que les populations de silure seraient actuellement stables dans la Dordogne et dans le Lot, en expansion démographique dans la Garonne et en décroissance dans le Tarn.

Vers une stabilisation de la population

L'estimation de densité est une moyenne d'individus à l'hectare, qui ne tient pas compte de la taille (un silure de 50 cm ou de 2 m compte pour autant). Les projections des scientifiques indiquent que la densité actuelle serait de 12 individus par hectare dans la Garonne aval (Lot-et-Garonne), de 7,5 individus sur la Garonne amont (Tarn-et-Garonne), de 11,5 pour la Dordogne, de 10 dans le Lot et de 19 dans le Tarn.

«La population est encore en croissance dans la Garonne, commente Jean-Louis Molinié, président de la fédération de pêche de Lot-et-Garonne. Mais nous pensons qu'elle tend à se stabiliser, et que le silure a atteint sa phase d'équilibre dans son environnement. Cette étude nous conforte donc dans notre analyse : il n'est pas utile de classer ce poisson comme une espèce susceptible de provoquer des déséquilibres écologiques. En revanche, cela ne nous dispense pas de chercher des solutions vis-à-vis des migrateurs au droit des obstacles à la continuité écologique.»

Car si le silure n'est pas un danger pour les autres populations aquatiques (au kilo, le sandre et le brochet sont des prédateurs bien plus gourmands), il pose plus de soucis en aval des dispositifs permettant les migrations de certaines espèces. C'est le cas au niveau de Golfech, où la passe permettant aux aloses, anguilles et autres saumons de poursuivre leur route est un coin apprécié des silures, qui attendent patiemment ces paisibles voyageurs avant de passer à table...

<https://www.petitbleu.fr/2019/05/08/un-silure-en-pleine-croissance,8187392.php>